

Petite restauration au Jean-Eustache

Non, le Jean-Eustache ne devient pas licencieux. C'est juste une « petite licence restauration » autorisant à vendre de l'alcool type vin ou bière, à condition que cette consommation soit accompagnée de quelque chose à manger.

Jusque-là, le cinéma pessacais était limité à la vente d'eau, soda, café, chocolat à laquelle s'ajoutaient quelques friandises et pâtisseries. La licence lui permet dorénavant d'offrir une petite restauration « sur le pouce » bien pratique pour des soirées un peu longue type Unipop (deux par semaine) et autres événements.

« Le plus souvent, les gens s'ame-

naient de quoi manger de chez eux », explique le directeur François Aymé. Ce service ne devrait donc pas concurrencer les restaurants alentours, d'ailleurs plus nombreux d'année en année. Ici pas de vrai repas, mais l'assiette charcuterie-fromage (5 euros), la petite assiette pâté-salade (2,50 €), ou le croque-monsieur (3,50 €), accompagné d'un verre de vin bio rouge ou blanc (3 euros) ou d'une bière pessacaise blonde ou ambrée (Gasconha 3,50 €).

Le Jean-Eustache avait déjà l'espace aménagé au rez-de-chaussée, avec comptoir, tables et chaises. La mairie a financé la mise aux nor-



Assiette de charcuterie, avec un verre de vin ou de bière pessacaise. PHOTO W.D.

mes accompagnant l'attribution de cette licence.

Ce service ouvert aux heures du cinéma (jusqu'à 22-23 heures) sera aussi apprécié lors du Festival in-

ternational du film d'histoire reporté au 31 mars - 3 avril pour cause d'attentats et précédé de trois soirées, les 10, 17 février et le 2 mars.